

réalité, cette banque, malgré tous ses succès antérieurs n'avait jamais atteint le degré de prospérité qu'indiquent et les profits acquis et le bilan au 30 mai dernier. Nous étudierons ce bilan dans notre prochain numéro qui paraîtra après l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu le 17 juin courant.

LA PROSPERITE ET LES GREVES

Le Banker's Magazine se demande si les grèves en masse, comme il s'en est produit dans la région de l'antracite, ne sont pas un mal pour un bien. Un arrêt dans le développement de la production peut être quelquefois la cause, involontaire sans doute, de la continuation de la prospérité:

Les effets des grèves sur la production et la prospérité d'un pays sont encore un problème qui n'a guère été abordé par les économistes. Les industries sont de nature si diverses qu'il semblerait, à première vue, qu'il n'existe pas de moyens de mesurer toutes les conséquences d'un ralentissement de production dans une branche donnée sur toutes les autres. Les luttes entre le travail et le capital, luttes qui retardent et restreignent la production, surgissent d'une façon tellement inattendue qu'il est aussi difficile d'en calculer les résultats qu'il l'est de faire des calculs sur le degré auquel la température et les autres phénomènes naturels affectent la production. Il est certain que plus il existera d'industries consolidées sous une seule direction, plus l'effet de la cessation du travail causée par les grèves sera immédiatement apparent. La consolidation des intérêts miniers dans les charbonnages de l'antracite est une raison pour laquelle l'effet de la grève des mineurs de charbon s'est fait si rigoureusement sentir. C'était, en vérité, un cas extrême. Mais il y a, sans doute, d'autres larges combinaisons de production où le refus de travail par des armées d'ouvriers produirait des effets presque aussi désastreux sur l'existence ordinaire de tout un pays.

Le travail organisé trouve principalement sa force dans le pouvoir, qu'il doit à son organisation même, d'accumuler des fonds qui permettent aux ouvriers de rester oisifs pendant un temps indéfiniment long. Les organisations ouvrières forment ce qu'on pourrait appeler un trésor de guerre qui leur fournit le matériel pour une longue lutte.

Le ralentissement des énergies productrices d'une population peut, à la rigueur, ne pas être un mal sans mélange. L'idéal de l'économiste est atteint quand tous les ouvriers sont au travail et quand les différentes industries sont distribuées de telle façon que la production de chacune est suffisante pour satisfaire à la demande et quand il n'y a nulle surpro-

duction dans aucune branche de l'activité. C'est le rêve des socialistes de diriger vers ces résultats les forces des travailleurs. Il est probable qu'on en approche davantage sous le système moderne des combinaisons qu'on en approchait sous le régime de la concurrence libre entre les nombreux rivaux d'une même industrie. Sous cette libre concurrence, les grèves n'ont peut-être pas produit d'aussi grands effets qu'elles le font actuellement, mais la surproduction qui a été le résultat du système de concurrence a souvent été plus désastreux pour la prospérité générale que le ralentissement de l'industrie, alors que de grandes armées d'hommes employés dans une branche industrielle se mettent en grève.

L'histoire du passé prouve que la confiance en l'avenir, qui est une caractéristique des temps prospères, peut être surfaite. Cet excès de confiance dans la prospérité de chacune ou de toutes les entreprises conduit souvent aux désastres financiers. Le travail récalcitrant agit comme contrepoids naturel à une trop rapide exploitation des conditions prospères. La machine industrielle entière est forcée de s'arrêter ou de se reposer.

On peut conclure que, si à première vue les luttes entre le travail et le capital paraissent être absolument malheureuses pour le public en général, une telle vue est plus ou moins superficielle. Tous ceux qui emploient le travail sont forcés, alors qu'ils dressent leurs plans, de considérer la possibilité d'une désertion des travailleurs, et ainsi, ils deviennent plus prudents dans leurs entreprises. Naturellement, il reste à voir si les périodes de prospérité seront prolongées par les embarras que causent les difficultés du travail; mais s'il est vrai que les temps prospères tendent à prendre fin, avec le développement trop rapide de la production, alors tout obstacle à un trop grand accroissement de vitesse devra être plus ou moins bienfaisant.

Personnel

M. Henri Jonas, président de la Chambre de Commerce française de Montréal, est parti de New-York la semaine dernière par le steamer "La Savoie" pour l'Europe. Pendant son absence qui durera environ deux mois, M. Jonas visitera la France et l'Espagne dans les intérêts de son important commerce d'importation.

Il en arrive toujours

Une autre immense consignment de thés de Ceylan "Salada" [noirs et verts naturels] est arrivée lundi à l'agence de la compagnie "Salada", rue Saint-Paul, à Montréal. Ces thés sont tellement populaires aujourd'hui, tant la qualité en est supérieure, que la vente atteint maintenant d'énormes proportions.

LES "PENNY BANKS"

M. Fielding a présenté à la chambre un projet de loi pour la création de banques d'épargne dénommées "Penny banks". Ces banques seraient autorisées par lettres patentes et devraient avoir un capital de \$10,000, elles recevraient des dépôts du public et chaque compte de dépôt ne devra pas s'élever à plus de \$300. Les déposants recevront un intérêt de 3 pour cent; les "Penny Banks" ne garderont qu'une somme suffisante pour les retraits éventuels et devront verser au Trésor l'excédent; le gouvernement paiera 3 1-2 pour cent sur les sommes qui seront ainsi déposées dans ses coffres, c'est-à-dire qu'il accordera à ces banques d'épargne 1-2 pour cent pour ses frais de gestion, etc...

Nous ne comprenons pas très bien l'utilité de banques d'épargne ainsi constituées. Avec le capital de \$10,000 exigé, ces banques n'ouvriront que dans des centres d'une certaine importance, c'est-à-dire là où existent déjà des banques ou des succursales de banques incorporées en vertu de l'Acte des banques. Or le public sait que dans ces localités ils peuvent déposer leurs économies dans les mêmes conditions d'intérêt, c'est-à-dire 3 pour cent. Nous concédons bien que ces Penny banks acceptent les sommes très minimes que viendront verser les déposants, mais les banques incorporées acceptent elles-mêmes des sommes d'un dollar. Deux banques à notre connaissance, dont l'une est dans le sens réel du mot une banque d'épargne, font mieux, elles distribuent des tirelires dans lesquelles chacun peut verser depuis un sou jusqu'aux pièces de monnaie de la valeur la plus élevée et le titulaire porte sa tirelire à la banque quand elle contient la valeur d'un dollar au moins et il a droit à un intérêt de 3 pour cent sur les versements ainsi opérés.

Dans les campagnes, le gouvernement a ses caisses d'épargne postales qui remplissent le même objet que les "penny banks" que veut créer le ministre des finances. Il lui est facile d'abaisser, s'il le veut jusqu'à 5 centins, 1 centin même, le minimum des dépôts. Il pourrait même au besoin s'inspirer de ce qui se fait ailleurs et créer des timbres d'épargne qui développeraient réellement chez les enfants le goût de l'économie. C'est surtout une question d'éducation que ce goût et, si l'enfant est économe, il le restera quand il sera devenu homme.

Mais, ces réserves faites, admettons que ces "Penny Banks" répondent à un besoin réel. Pourquoi les obliger à verser les dépôts dans les caisses du gouvernement et ne pas leur laisser une certaine latitude dans le placement des fonds des déposants?

N'est-ce pas laisser soupçonner que le